

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Pouvoirs :	1
Absents non représentés :	0

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 014-211407127-20260302-02CM20260022-DE



Date de convocation du CM : 17/02/2026

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 02/03/2026

02-CM-2026-002 – Approbation des subventions aux coopératives scolaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7,
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
Vu la commission Finances, personnel, Administration générale du 17 février 2026,

Considérant l'intérêt communal sur le plan éducatif que présentent cette subvention,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 27 voix, à l'unanimité,

- Article 1 :** **APPROUVE** la proposition de subvention aux coopératives scolaires pour un montant de 12 500 €.
- Article 2 :** **DIT** que le versement de subvention sera effectué en une seule fois sur justificatif des activités proposées.
- Article 3 :** **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à leur versement.
- Article 4 :** Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet,
 - Monsieur le Comptable public.

Le Maire,

Christian LE BAS

